



Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

Méthodes de travail

Rapport du Directeur général

Afin d'assurer une utilisation efficace et productive des ressources allouées pour l'Assemblée de la Santé, il est proposé d'adopter pour principe que l'Assemblée tiendra des réunions les jours fériés.

1. Dans sa résolution WHA48.17 sur l'adaptation de l'OMS aux changements mondiaux, l'Assemblée de la Santé prie notamment le Directeur général de continuer à revoir les méthodes de travail de l'Assemblée en vue de réaliser de nouvelles économies.
2. Les décisions concernant le niveau du budget programme pour l'exercice 1996-1997 et la désignation de programmes prioritaires ont abouti à réduire fortement le montant des ressources disponibles pour les organes directeurs. En particulier, le budget programme approuvé par la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé prévoit de ramener la durée de l'Assemblée de la Santé à une semaine les années où il n'y a pas d'examen du budget (années paires). Il est probable que dans les budgets programmes pour les exercices biennaux futurs, il n'y aura pas d'augmentation des crédits alloués aux organes directeurs. L'Assemblée de la Santé coûte environ US \$90 000 par jour.
3. Deux jours fériés, normalement chômés dans la ville de Genève où est situé le Siège de l'OMS, à savoir le jeudi de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte, tombent occasionnellement pendant la durée de l'Assemblée de la Santé. En 1995, c'est la fête d'Eid Al-Adha qui a eu lieu pendant la durée de l'Assemblée. L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 49/221 concernant le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1995, avait invité les organes des Nations Unies à éviter de se réunir le 9 mai 1995. Conformément à cette résolution, le Bureau de la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a décidé, le vendredi 5 mai 1995, de ne pas tenir de réunions officielles le mercredi 10 mai 1995, afin d'observer la fête d'Eid Al-Adha.

